

Réf: Dossier 380846

Avis de constitution

SOCIETE « SOUTRALI PREMIER »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN- ABOBO GARE A 200  
METRE DE LA MAIRIE, Lot 654, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025 , et enregistrés le 17/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUTRALI PREMIER »

Objet : - COMMERCE GENERAL  
- DIVERS PRESTAION DE SERVICE  
- IMPORT-EXPORT  
- TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT  
ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN- ABOBO GARE A 200  
METRE DE LA MAIRIE, Lot 654, Ilot 102

Dirigeant(s) M ABDOU ADAMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01137 du 05/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07587/GTCA/RC/2025 du 05/02/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

